

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2017**

**Salle du Conseil municipal à 20h30**

**Etaient présents : Mrs LARRAUFIE Christian : Maire, JAMMES Denis : 1<sup>er</sup> adjoint, CAZARD-CASTAGNE Fabrice : 2<sup>ème</sup> adjoint, CROUZAT Roger : 3<sup>ème</sup> adjoint, COUNORD Bernard, ENGELS Aloysius, GENOT Sébastien et Mmes MOULENE Cécile, QUIDET Sandrine, RAUX Agnès**

**Absente : Mme TAURAN Florence**

**Les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour sont examinées et votées à l'unanimité par l'assemblée :**

- 1) Complète sa délibération du 7 avril 2017 concernant une servitude de passage et d'accès au château d'eau du réseau public d'eau potable sur la parcelle C 757 en créant également une servitude sur la parcelle C 758 au profit du fonds dominant appartenant à la commune C 569.**
- 2) Fixe le loyer du logement communal « école » pour 2017 à 360 € mensuel avec garage**
- 3) Décide que comme chaque année le budget de l'eau remboursera au budget communal une somme de 930 € pour frais d'assurances de la station de pompage et pour frais de personnel .**

**Les questions inscrites à l'ordre du jour étant examinées et votées, la séance est levée à 22 heures.**